

Article annexe à l'article 414-1

Formulaire de déclaration

DOSSIER DE DECLARATION
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE
(à déposer en trois exemplaires)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de dossier :

Date d'arrivée :

Déclaration jugée : complète incomplète

Inspecteur :

DOSSIER CONCERNANT L'EXPLOITATION DE :	Résidence « LA CROIX DU SUD » commune du MONT DORE Station d'épuration de type bio-disques de 257 EqH
---	--

DEMANDEUR :	Si personne physique : noms : prénoms : domicile :
	Si personne morale (fournir extrait K-bis ou Ridet) : dénomination ou raison sociale : SCI SMB2LB forme juridique : SCI adresse du siège social : BP 2057 – 98 846 Nouméa – 12 rue Pognon Nouméa qualité du signataire de la déclaration : Gérant Ridet : 873 166.001
	Téléphone : 287410 Fax : 287211
	Nom et coordonnées du responsable du suivi du dossier :

LOCALISATION DE L'INSTALLATION :			
Province : SUD	Commune : MONT DORE	Zone PUD : UB	
N° rue/ lotissement	Lot n°27 section vallée de la Thi SAINT MICHEL/ en cours de détachement		

ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION		
NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE ASSOCIEE	CLASSEMENT (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)
Ouvrage de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques pour 257 EqH	2753	D

PIECES A JOINDRE	Colonne réservée à l'administration
Une carte au 1/25000 ^{ème} ou à défaut au 1/50000 ^{ème} sur lequel est indiqué l'emplacement de l'installation projetée	
Plan de situation orienté et à l'échelle appropriée avec indication dans un rayon de 100 mètres : des activités, ERP (établissements recevant du public), voies de communication, hydrants (PI ou BI), des plans d'eau ,de la vocation des bâtiments, des zones de stockages, des moyens de lutte contre l'incendie, de l'assainissement, des ouvrages d'épuration des effluents (avec mention du dimensionnement)	

Le déclarant, (signature & date)

02.02.2010

EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU R.C.S. EN DATE DU 31/10/2007

No DE REGISTRE DU COMMERCE

R.C.S. NOUMEA 2007 D 873 166 No de GESTION 2007 D 506

RAISON SOCIALE OU DENOMINATION

S.M.B. 2 L.B.

NEANT

SIGLE

NEANT

NOM COMMERCIAL

FORME ET CAPITAL

Société civile
AU CAPITAL DE 100 000.00 XPF (FIXE)

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

12, rue Pognon - 98800 NOUMEA

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

----Gérant(e)

----Gérant(e)

----Gérant(e)

ORIGINE DU FONDS

Création

ACTIVITE EXERCEE

Marchand de biens

ENSEIGNE

NEANT

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT

12, rue Pognon - 98800 NOUMEA

DATE DE COMMENCEMENT DE L'EXPLOITATION

18/10/2007

PROPRIETAIRE - EXPLOITANT PRECEDENT

NEANT

EXTRAIT (SUITE)

R.C.S. NOUMEA 2007 D 873 166 No de GESTION 2007 D 506

01/12/2009

- FOLIO No

2 / 2

TITRE ET DATE DU JOURNAL D'ANNONCES LEGALES

NEANT

ELECTION DE DOMICILE POUR LES OPPOSITIONS

NEANT

OBJET SOCIAL

La réalisation de toutes opérations se rattachant à l'activité de marchand de biens savoir: L'achat, la vente, l'échange, de tous biens immeubles et de tous biens meubles corporels ou incorporels

DUREE DE LA SOCIETE

99 ANS DU 31/10/2007 AU 30/10/2106

DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

30/06

DATE ET NO DE DEPOT DE L'ACTE AU GREFFE

NEANT

TITRE ET DATE DU JOURNAL D'ANNONCES LEGALES

Télé Sept Jours, LE 24/10/2007

MODE D'EXPLOITATION DU FONDS

Exploitation personnelle

ANNEXES

NEANT

OBSERVATIONS

La société n'est ni en sauvegarde ni en redressement ni en liquidation judiciaire

AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

NEANT

IMMATRICULATIONS SECONDAIRES

NEANT

===== FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 2 PAGES =====

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

DROIT DE GREFFE (DECRET 86.1098 DU 10 OCTOBRE 1986)

H.T.: 0.00 Eur

T.V.A.:

0.00 Eur

T.T.C.:

0.00 Eur

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE

01/12/2009

LE GREFFIER:





DOSSIER ICPE

STATION D'EPURATION 257 EH

RESIDENCE LA CROIX DU SUD : 49 Logements

SAINT MICHEL – MONT DORE – PROVINCE SUD

MAITRE D'OUVRAGE : SCI SMB2LB / Sarl CALBAT

ARCHITECTE : ARTIMON

BUREAU D'ETUDES VRD : SIGMA Ingénierie



1 Généralités

Le projet de résidence La croix du sud de 49 logements pour le compte de la société CALBAT se situe sur le lot 27, section vallée de la Thi Saint Michel commune du Mont Dore, de 3 ha 29 a 11 ca. Ce lot fait actuellement l'objet d'une procédure de division, le projet de bâtiment se trouvera donc sur un lot de 2 ha 16 a 44 ca et bénéficiera d'une servitude d'accès et réseau de 10 m

Le lot est desservi par la route provinciale (route du sud).

2 Assainissement des eaux usées

Les eaux vannes et les eaux ménagères des habitations sont collectées dans un réseau d'assainissement des eaux usées, ce réseau est raccordé à une station d'épuration de type bio – disque via un poste de refoulement.

En prévision du futur raccordement de la zone à une station d'épuration publique, une conduite de refoulement est mise en place entre le poste de refoulement et la route provinciale. Cette conduite permettra de by - passer la STEP du projet.

En attendant, les eaux traitées sont rejetées dans le fossé débouchant dans le creek Algoue.

2.1 Détermination du nombre d'équivalent habitant

Le nombre d'équivalent habitant est pour la totalité du projet de Nb(EqH) = **257**.

Type de logement	Nombre de logement	EqH / logement	Total EqH
F6	1	9	9
F5	3	8	24
F4	22	6	132
F3	23	4	92
			257

2.2 Traitement des eaux usées STEP

Sur la base des hypothèses suivantes :

- 150 l/EqH et 0.06 kg DBO/EqH
-
- Pour 257 EqH :
- Charge hydraulique : 38.55 m³/j
- Charge polluante : 15.42 kg DBO/j